

ACS Gymnastique

Ensemble Sportif J. Guetat
Avenue Pierre de Coubertin
38170 - Seyssinet-Pariset
seyssinet-gymnastique.com
acsgymnastique@gmail.com
Tél. : 04 76 21 00 67



Club affilié à la Fédération
Française de Gymnastique

LOISIRS

Inscription :

Enregistrement :

DOSSIER D'INSCRIPTION - Saison :

(À remplir en MAJUSCULES)

Adhérent (l'enfant)

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ F ☐ M

Date/lieu de naissance : / /

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail Majuscules) :

Observations particulières concernant l'adhérent
(ex : blessures, allergies, etc...) :

Parent / Responsable

Nom : Prénom :

Profession :

Tél Portable :

Mail Majuscules) :

Personne à prévenir en cas d'accident (si différente) :

NOM – Prénom :

Tél :

Nom du médecin :

Tél :

Entourer la séance choisie ci-dessous

Tous ces cours se déroulent au gymnase Guetat

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Coach
Gym douce	17 h.00 – 18 h.00		19 h.00 – 20 h.00		
Gym adaptée			11 h.00 – 12 h.00		
Loisir GAM 6/10 ans (2021 à 2015))			16 h.00 - 17 h.30		
GAF Pré-Pous ./ Pous. (Parcours) (2020-2022)			13 h.00 – 14 h.30		
Loisir GAF - Pré-compétition (2 entraîn.)2019-21	18 h.00 – 19 h.30		17 h.30 – 19 h.00		
Loisir GAF 5-6 ans (2022-2021)			14 h.30 - 16 h.00		
Loisir GAF 6-8 ans (2021 à 2019)			13 h.00 – 14 h.30		
Loisir GAF 6-8 ans (2021 à 2019)			14 h.30 – 16 h.00		
Loisir GAF 6-8 ans (2021 à 2019)			16 h.00 – 17 h.30		
Loisir GAF 8-10 ans (2019 à 2017)			13 h.00 – 14 h.30		
Loisir GAF 8-10 ans (2019-2017)			14 h.30 – 16 h.00		
Loisir GAF 8-10 ans (2019-2017)			16 h.00 – 17 h.30		
Loisir GAF 10 ans et + (2017 et +)			14 h.30 – 16 h.00		
Loisir GAF 10 ans et + (2017 et +)			16 h.00 – 17 h.30		
Loisir GAF 10 ans et + (2017 et +)			17 h.30 – 19 h.00		
Loisir GAF 10 ans et + (2017 et +)	18 h.30 – 20 h.00		17 h.30 – 19 h.00		
Loisir GR 6-8 ans (2021 à 2019)		17 h.00 – 18 h.00	13 h.30 – 14 h.30		
Loisir GR 7-9 ans (2020 à 2018)			14 h.30 – 15 h.30		
Loisir GR 10 ans et + (jusqu'à 2017)			15 h.30 – 16 h.30		
Loisir Gym libre adultes (mixte)		20 h.00 – 21 h.30		20 h.00 – 21 h.30	

Engagements et autorisations diverses :

En cas de blessure lors d'une séance, l'adhérent(e) peut-il (elle) être dirigé(e) par les pompiers sur le centre hospitalier de Grenoble (CHU) ?

☐ **Oui** ☐ **Non** – Si non, Indiquez l'établissement de votre choix :

Toute inscription est définitive, elle entraîne un engagement financier du montant de la cotisation (cf. annexe adhésion) et ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf en cas de contre-indication médicale justifiée.

En cas de vol dans les vestiaires, la responsabilité de l'A.C.S. Gymnastique n'est pas engagée.

Autorisation de sortie

L'adhérent(e) est-il (elle) autorisé(e) à partir seul(e) à l'issue de l'entraînement ? En cas de dispositions particulières veuillez informer le Club de l'A.C.S. Gymnastique (cf. règlement intérieur).

☐ **Oui** ☐ **Non**

Autorisation de photographie

Le club de l'ACS Gymnastique est-il autorisé à prendre des photos et vidéos contenant l'adhérent lors des séances ou des compétitions et de s'en servir comme support de communication ? Le club s'engage à ne pas les diffuser sans l'autorisation des parents ou des adhérent(e)s majeur(e)s concerné(e)s.

☐ **Oui** ☐ **Non**

Je soussigné(e), responsable légal de l'adhérent / adhérent majeur, reconnais avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription, de fonctionnement et de l'extrait du règlement intérieur (affiché par le club de l'A.C.S. Gymnastique) et m'engage à respecter celui-ci, tout comme les divers engagements et autorisations ci-dessus ainsi que les dispositions prises en cas de nécessité.

Seyssinet, le
Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")